



Infection néonatale à streptocoques du groupe B

De quoi s'agit-il?

- L'infection néonatale à streptocoques du groupe B est une maladie bactérienne causée par les streptocoques du groupe B, qui sont présents dans les intestins, les voies génitales et les voies urinaires des personnes en bonne santé.
- Elle peut causer une maladie grave chez les nouveau-nés.

Comment la maladie se propage-t-elle?

- Si les bactéries sont présentes dans les voies génitales, elles peuvent être transmises au bébé tout juste avant ou pendant l'accouchement.
- Les personnes qui vivent avec la personne infectée, y compris les enfants, ne risquent pas de tomber malades.
- Rien n'indique que les bactéries peuvent se propager par la nourriture, l'eau et les articles touchés.

Quels sont les symptômes?

- Les premiers symptômes peuvent comprendre la fièvre, de la difficulté à s'allaiter, l'irritabilité, la léthargie (de la faiblesse chez le bébé ou la difficulté à le réveiller), l'essoufflement et une peau bleutée.
- Si ces symptômes sont présents chez le bébé, il faut consulter un médecin immédiatement, car ils peuvent causer une sepsie, une pneumonie, une méningite (inflammation du cerveau), l'ostéomyélite (inflammation des os), l'apnée (arrêt de la respiration) ou un état de choc.

Quel est le traitement?

- Les antibiotiques permettent d'éliminer les bactéries.
- Votre fournisseur de soins de santé déterminera le traitement approprié.
- Il faut commencer le traitement dès que possible.

Quelles sont les mesures préventives?

- Votre fournisseur de soins de santé peut vous faire passer un test de dépistage pendant la grossesse.
- Les personnes enceintes ayant les bactéries dans leur corps peuvent prendre des antibiotiques pour réduire le risque d'infecter le nouveau-né et la gravité de la maladie.

Pour plus de renseignements, téléphonez au Programme de contrôle des maladies transmissibles au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808, poste 5229 (numéro sans frais).

Références:

Centers for Disease Control and Prevention. *Group B Strep (GBS)*, 2022. Extrait de : <https://www.cdc.gov/groupbstrep/index.html>

Ministère de la Santé. *Infectious Diseases Protocol, Appendix 1: Group B Streptococcal Disease, Neonatal*, 2022. Extrait de : https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/group_b_strep_chapter.pdf

Fact Sheet for 13-CDC-1 – 2023-10-31